

Découvrez
le nouvel outil en ligne
INoé ESPACE FAMILLE
à partir du 31 mai 2024



La MJC-EVS des Abrets en Dauphiné change de logiciel pour la gestion :

- Des activités de loisirs
- Des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

iNoé est subventionné par la CAF de l'Isère

Cette évolution permettra aux familles d'effectuer toutes les démarches en ligne sans se déplacer et sans imprimer de multiples documents.

A partir du 31 mai 2024

ACTIVEZ

vos comptes. Vous recevrez un courriel avec un lien Internet qui vous permettra de créer votre mot de passe et d'activer votre compte pour accéder à votre ESPACE FAMILLE.

VÉRIFIEZ ET METTEZ A JOUR

Les informations de la famille, et transmettez les documents demandés. (quotient familial, etc)

A partir du 11 juin 2024

INSCRIVEZ ET RESERVEZ

pour les prochaines vacances d'été de l'accueil de loisirs.

A partir du 17 juin 2024

INSCRIVEZ-VOUS

Ou votre enfant à une activité de loisirs

Attention, le règlement en ligne nécessite un paiement en une seule fois.

Tous les règlements spécifiques tels que carte tattoo, chèques ANCV, pass sport, chèques cesu, ou en plusieurs fois nécessitent une inscription en présentiel, à la MJC.

Les inscriptions pour les cours d'instruments de musique ne pourront pas se faire en ligne.

TUTORIEL « ESPACE FAMILLE INOÉ »

Si vous êtes ancien adhérent (sur la saison 23-24) de la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné, vous recevez par email le lien d'activation de votre compte personnel. Attention, ce lien n'est valable que 48h. Passé ce délai, si vous n'avez pas créé votre compte, vous devrez nous redemander un nouveau lien.

Si vous êtes nouvel adhérent, vous devez cliquer sur « Créer un compte », et rentrer toutes les informations demandées.

Une fois votre compte créé, vous arrivez sur **ce tableau de bord** :



Si vous êtes ancien adhérent, vous trouverez ici toutes les informations sur votre famille. Nous vous remercions de les vérifier et de les mettre à jour si nécessaire.

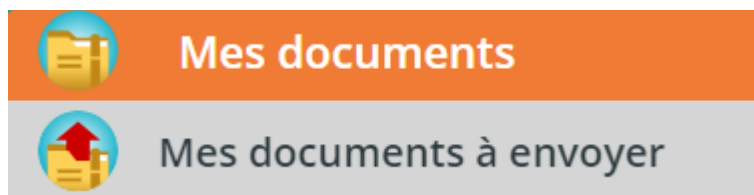
Si vous êtes nouvel adhérent, nous vous remercions de compléter tous les renseignements dans la partie « Famille ».

ASTUCE

Il existe des applications de Scan sur smartphone permettant par l'appareil photo d'enregistrer un document au format .PDF pour faciliter la transmission en pièce jointe.

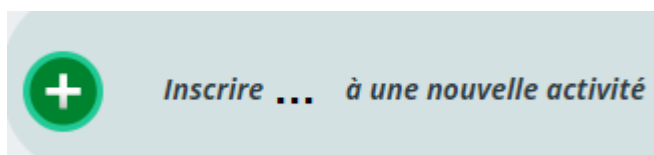
Si vous désirez inscrire votre enfant à une activité, téléchargez votre attestation de quotient familial dans la partie « Mes documents ».

Attention : vous ne pourrez pas accéder aux inscriptions si vous n'avez pas joint les documents nécessaires aux inscriptions dans la partie « Mes documents » (voir ci-dessous).



Validation : vous devez attendre notre vérification de l'attestation de quotient familial avant d'inscrire votre enfant à une activité. Une fois l'attestation vérifiée (merci de regarder régulièrement sur votre espace famille si votre document a été validé), vous pouvez vous inscrire à une activité.

Ensuite, vous aurez l'accès aux inscriptions à partir du 17 juin. Choisissez le membre de votre famille que vous avez créé préalablement. Puis cliquez sur « Inscrire... à une nouvelle activité »



- Vous trouverez toutes les activités pour adultes ou enfant suivant votre âge. (si vous voulez inscrire votre enfant, les activités adultes n'apparaîtront pas)
- Sélectionnez ensuite le créneau de votre choix.

Sélectionnez la ou les séances de votre choix

Lundi 18h - Nom de l'intervenant Lundi 18:00-19:00	Reste : 12
Lundi 19h - Nom de l'intervenant Lundi 19:00-20:00	Reste : 12
Lundi 20h - Nom de l'intervenant Lundi 20:00-21:00	Reste : 12

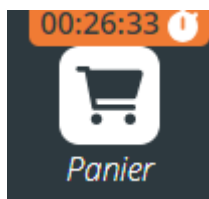
Puis choisissez l'adhésion qui correspond à votre situation : enfant, adulte ou familiale (à partir de 2 personnes d'un même foyer)

Une adhésion est requise pour s'inscrire à cette activité.

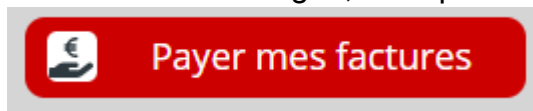
Adhésion Familiale	17.00 €
Adhésion Individuelle	16.00 €

Ou 9€ si adhésion enfant

Attention, afin de valider votre inscription, cliquer sur « consulter votre panier » ou sur directement sur le panier en haut à droite

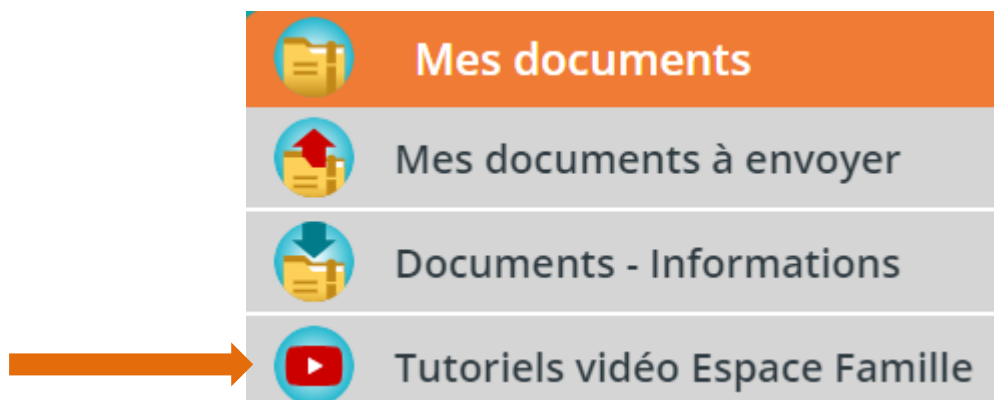


Cocher la facture à régler, et cliquer sur :



Vous pourrez ensuite directement télécharger votre facture au format PDF.

BESOIN D'AIDE ? N'hésitez pas à consulter les tutos vidéo :



Nous restons à votre disposition pour vous aider à utiliser votre Espace Famille. N'hésitez pas à nous contacter !

En cas de problème pour une inscription à l'accueil de loisirs (périscolaire, mercredi ou vacances), merci de contacter la directrice de l'accueil à alsh@mjcabrets.org.

Les inscriptions en ligne sont à privilégier. Les inscriptions au secrétariat/accueil restent néanmoins possibles.